



CENTRE DE GESTION
de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Centre de gestion des Landes
Maison des communes
175, Place de la Caserne Bosquet
BP 30069
40 002 Mont-de-Marsan Cedex

Communauté de Communes Pays d'Orthe et Arrigans ECOLES MATERNELLES

Service Prévention,
Santé et Sécurité
au Travail

prevention@cdg40.org
05 58 85 80 25

DOCUMENT UNIQUE EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS



2025

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le 02/10/2025

ID : 040-200069417-20250929-2025_116-DE





Date de création :	
--------------------	--

Date de mise à jour :	
-----------------------	--

Version :	
-----------	--

DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RQUES PROFESSIONNELS

Qu'est-ce que le Document Unique ?

Le Document Unique permet de consigner, sous la forme d'un inventaire, les résultats de l'évaluation des risques professionnels identifiés dans chaque unité de travail de la collectivité ou de l'établissement.

Le décret du 5 novembre 2001 oblige les employeurs, à transcrire et mettre à jour chaque année dans un Document Unique les résultats de l'évaluation des risques professionnels.

L'autorité territoriale est responsable de la santé et de la sécurité de ses agents. La réalisation du Document Unique doit conduire l'autorité territoriale à mettre en place un plan d'actions pour supprimer ou éviter les risques (**Article L.4121-1 et 2 du Code du Travail**)

Qui est concerné par le Document Unique ?

Toute collectivité qui emploie une ou plusieurs personnes, titulaire ou contractuelle, et quelle que soit la taille et l'activité.

C'est à l'autorité territoriale qu'incombe la réalisation de ce document. Elle peut tout à fait choisir de s'adjoindre des collaborateurs (organisme extérieur, délégation du CHSCT...) , mais sa responsabilité demeurera entière.

Un Document Unique doit être établi par collectivité et par établissement.

A quoi sert le Document Unique ?

Le Document Unique est l'élément qui formalise que l'autorité territoriale met tout en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des agents au travail.

Il doit être mis à la disposition de l'ACFI, du médecin du travail, des représentants du personnel, du CHSCT et de l'inspecteur du travail. Il doit également être communiqué aux agents (Article R.4121-4 du Code du travail).

En cas de poursuites judiciaires, suite à un accident du travail, ce sera le document de référence demandé par le juge.

Quelles sont les sanctions ?

Des sanctions pénales sont prévues à l'encontre des employeurs qui ne respectent pas leurs obligations d'établir et de mettre à jour le Document Unique (article R4741-1) :

"Le fait de ne pas transcrire ou de ne pas mettre à jour les résultats de l'évaluation des risques, dans les conditions prévues aux articles R. 4121-1 et R. 4121-2, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de cinquième classe."



GRILLE DE COTATION DES RISQUES

L'estimation du risque se fait en évaluant deux critères :

- LA GRAVITE DU DOMMAGE
- LA FREQUENCE DE LA TACHE / SITUATION DE TRAVAIL

Pour cela, nous pouvons nous aider d'une échelle de cotation, qui permettra d'estimer le niveau de risque :

Niveau de fréquence	Echelle
1	Tâche rare ou exceptionnelle (quelques fois par an)
2	Tâche occasionnelle (plusieurs fois par mois)
3	Tâche régulière (plusieurs fois par semaine)
4	Tâche quotidienne (plusieurs fois par jour)

Niveau de gravité	Echelle
1	Peu ou pas de dommages
2	Dommages faibles, sans arrêt de travail
3	Dommages réversibles, avec arrêt de travail
4	Dommages irréversibles (incapacité partielle ou totale - décès)

La maîtrise du risque est ensuite analysée en fonction des moyens de protection déjà mis en place :

Niveau de maîtrise	Echelle
1	Aucune mesure de prévention
0.75	Mesures ou consignes inadaptées / absence de protection collective / protection individuelle non portée
0.5	Protection collective / individuelle
0.25	Maîtrise du risque à la source (capotage, captation à la source...)

Le niveau de risque final est calculé de la manière suivante : Fréquence x Gravité x Maîtrise

De 0,25 à 4, Risque maîtrisé : rester vigilant et maintenir la prévention existante

De 5 à 8, Risque modéré : actions à définir et à mettre en place / maintenir la prévention existante

De 9 à 16, Risque majeur : actions urgentes à mettre en place

PRESENTATION DE L'UNITE DE TRAVAIL - ATSEM

Poste(s) de travail	Effectif(s)	Horaires de travail semaine
Ecole Orist (1 agent fait surveillance du repas)	2	32h
Ecole Saint Lon les Mines	1	30h
Ecole Belus	2	32h
Ecole Orthevielle	2	35h
Ecole Peyrehorade (2 agents font la surveillance du repas des TPS)	1	30h
	2	32h
	4	35h
Ecole Sorde l'Abbaye (1 agent fait la surveillance du repas et les 2 agents font l'accompagnement au bus)	1	30h
	1	35h
Ecole Same (l'agent ne fait pas de ménage, accompagne les enfants au bus)	1	28h15
Ecole Labatut (l'agent surveille sur du temps périscolaire)	1	35h
Ecole Mimbaste (les agents font la surveillance repas et le périscolaire du soir. 1 agent accompagne dans le bus)	2	35h
Ecole Habas	1	31h
Ecole Pouillon (4 agents surveillent le périscolaire le soir et le repas)	1	30h
	3	35h



Les agents sont en surveillance périscolaire de 12h 13h30. Les agents sont mis à dispo des communes (conventions).

UNITE DE TRAVAIL :

ATSEM

IDENTIFICATION DES RISQUES			Evaluation du risque		MAITRISE DU RISQUE		Niveau de risque	PLAN D'ACTIONS					
Risque/danger	ORIGINES (tâches, matériels, lieux...) et SITUATION DE TRAVAIL OBSERVEES (données chiffrées)	Dommages potentiels	F	G	Moyens de prévention existants (technique, humain, organisationnel)	Niveau de maîtrise		Propositions de mesures de prévention	Coût prévisionnel	Référent(s)	Échéance	Date de réalisation effective	Motif de non réalisation
Ambiances lumineuses	Déplacements dans le dortoir pendant la sieste.	Fatigue visuelle, maux de tête	4	2	Les agents disposent de veilleuses ou lampes d'appoint. Les agents ne préparent pas d'activité durant la sieste, ne font que de la surveillance.	Totale 0.25	2						
Ambiances thermiques et conditions climatiques	Température élevée dans les locaux en période de chaleur : absence de climatisation, de volet ou store extérieur. Orthevielle : dortoir vitré sur tout un côté. Absence de volet extérieur (rideau intérieur). Peyrehorade : verrière coté GS. Forte chaleur en été. Descentes d'eau pluviale à l'intérieur. Fuites au plafond dans les classes coté GS. Sorde : la climatisation fuit et fait du bruit. Labatut : grandes baies vitrées exposées au soleil + néons.	Déshydratation, coup de chaleur, gelure, malaise	3	3	Isolation des locaux. Chauffage entretenu. Intervention du ST si besoin. Rafrichisseurs ou climatisation de certaines pièces (lieux de sommeil ou salle de motricité suivant les écoles). Stores ou volets présents dans les pièces gênées par le soleil. Une quinzaine de rafraichisseurs sont mis à disposition par la ComCom. Peyrehorade : des panneaux de bois ont été ajouter sur la verrière. Entretien chéneaux régulier. Les agents ne sont pas présents sur les mois les plus chaud (juillet, aout).	Quasi-totale 0.5	4.5	En cas de travaux prévoir l'installation de la climatisation dans les écoles non équipées (Orist, Saint Lon, Orthevielle). Voir avec le service technique. Orthevielle : étudier la possibilité d'ajouter des filtres anti UV, anti chaleur sur les vitres. Peyrehorade : isoler la verrière. Réparer les fuites au plafond. Sorde : assurer l'entretien de la climatisation. Labatut : étudier la possibilité d'ajouter des filtres anti UV, anti chaleur sur les vitres ou des volets extérieurs. Remplacer les néons par des LED.		EF	2026 (faire des devis)		
Bruit	Exposition au bruit dans les classes, sur le temps périscolaire et dans les cantines sur le temps du midi.	Acouphène, stress, fatigue, maux de tête, surdité	3	3	Locaux d'accueil périscolaire élémentaire et maternelle avec sols PVC. Pendant les temps périscolaires les agents proposent des jeux/animations pour occuper les enfants.	Quasi-totale 0.5	4.5	Recenser les ATSEM gênées par le bruit. Réaliser une sonométrie sur le temps du repas et sur le temps du gouter à la garderie par le service Prévention du CDG40 (Pouillon). Proposer formation gestion du bruit dans les cantines aux agents.		NL	déc-25		

UNITE DE TRAVAIL :

ATSEM

IDENTIFICATION DES RISQUES			Evaluation du risque		MAITRISE DU RISQUE			Niveau de risque	PLAN D'ACTIONS					
Risque/danger	ORIGINES (tâches, matériels, lieux...) et SITUATION DE TRAVAIL OBSERVEES (données chiffrées)	Dommages potentiels	F	G	Moyens de prévention existants (technique, humain, organisationnel)	Niveau de maîtrise			Propositions de mesures de prévention	Coût prévisionnel	Référent(s)	Échéance	Date de réalisation effective	Motif de non réalisation
Chute de hauteur	Accès aux dossiers, au matériel stocké en hauteur dans les armoires : utilisation d'une chaise ou banc pour y accéder. Affichage, décoration en hauteur dans les classes. Nettoyage des vitres. Dans plusieurs écoles de nombreux rangements en hauteur.	Traumatismes, décès	4	3	Escabeau à disposition si besoin. Nombreux rangements à hauteur (Orist, Pouillon, Sorde). Les enseignants accrochent les décorations en hauteur dans les classes. Les vitres sont faites à hauteur de bras, et 1 fois par an par une société.	Quasi-totale	0.5	6	Limiter les interventions en hauteur. Demander aux équipes enseignantes de trier/jeter/ranger régulièrement. Limiter le stockage à 1m80 de hauteur (faire un courrier aux équipes enseignantes). Vérifier avant chaque utilisation les éléments de sécurité de l'équipement de travail en hauteur (état de conservation). Pendant les réunions de service, rappel quant à l'utilisation des escabeaux : ils ne peuvent être utilisés comme poste de travail (activité de courte durée et non répétitive dans le temps et/ou si l'évaluation du risque est faible). Equiper les agents de lavettes sur manche télescopique pour faire la poussière. Demander aux ATSEM de recenser les besoins en escabeaux conformes. Peyrehorade : ajouter des meubles de rangement dans la séparation entre la classe des TPS et la partie dortoir (limiter le stockage en hauteur).		NL/SG/JL	01/09/2025 12/2025 12/2026 12/2025		
Chute de hauteur	Saint Lon les Mines : écoles sur plusieurs niveaux, présence de nombreuses marches.	Traumatismes, décès	3	3	Sol en bon état. Marches identifiées visuellement + accès PMR utilisé par les agents lorsqu'elles accompagnent les enfants. Nez de marche identifiés.	Totale	0.25	2.25						

UNITÉ DE TRAVAIL :

ATSEM

IDENTIFICATION DES RISQUES			Evaluation du risque		MAÎTRISE DU RISQUE		Niveau de risque	PLAN D'ACTIONS					
Risque/danger	ORIGINES (tâches, matériels, lieux...) et SITUATION DE TRAVAIL OBSERVEES (données chiffrées)	Dommages potentiels	F	G	Moyens de prévention existants (technique, humain, organisationnel)	Niveau de maîtrise		Propositions de mesures de prévention	Coût prévisionnel	Réfèrent(s)	Échéance	Date de réalisation effective	Motif de non réalisation
Chute de plain-pied	Déplacements dans les locaux. Jouets qui traînent au sol. Sol glissant dans les sanitaires. Les agents lavent le sol. Locaux de stockage encombrés. Certaines classes très encombrées. Orthevielle : dortoir très encombré 56 lits installés, peu d'espace entre pour circuler. Sorde : rallonge sur le passage dans le bureau/salle de pause. Porte manteaux inadaptés : sacs et manteaux traînent au sol. Labatut : l'agent mange dans le couloir sur une petite chaise et table d'enfant.	Entorse, heurt, fracture, hématome	4	3	Sol propre (nettoyage quotidien) et en bon état. Les enfants rangent les jouets/activités au fur et à mesure. Ecole avec accès PRM. Port des chaussures adaptées (fermées, anti-dérapantes). Des chaussures ont été proposées par la collectivité (2 modèles). Labatut : l'agmt a la possibilité de manger dans une salle adaptée.	Partielle 0.75	9	S'assurer que les agents portent des chaussures adaptées pour le ménage (fermées, anti-dérapantes). Trier, ranger régulièrement les espaces de stockage (faire un courrier aux équipes enseignantes). Orthevielle : Voir si possible de supprimer les paravents, désencombrer la pièce. Revoir le plan de sieste. Sorde : si besoin ajouter des prises murales. Revoir l'aménagement. Revoir l'aménagement du hall (porte manteaux).		NL	01/12/2025 09/2025 12/2025		
Circulations externes	Accompagnement des enfants jusqu'au bus ou lors de sorties scolaires.	Collision, entorse, heurt, fracture, hématome	3	2	Utilisation des passages protégés : trottoirs, passages piétons.	Quasi-totale 0.5	3	Equiper les agents de gilets haute visibilité.		NL	déc-25		
Effondrements et chutes d'objets	Stockage de matériel en hauteur dans les étagères/placards. Peyrehorade : 1 local de stockage exigüé, du stockage jusqu'au plafond, absence de recul pour positionner correctement un escabeau. Le budget est géré par classe le matériel est donc démultiplié : stockage de tout le matériel de peinture dans chaque classe. Sames : absence d'étagère dans un placard : matériel entassé. Stockage jusqu'au plafond.	Traumatismes	4	3	Tri et rangement fait régulièrement par les équipes enseignantes. Etagères fixées au mur. Rangement du matériel utilisé régulièrement à hauteur de bras. Labatut : rangement et trie régulier de la réserve.	Partielle 0.75	9	Demander aux équipes enseignantes de trier/jeter/ranger régulièrement. Limiter le stockage à 1m80 de hauteur (faire un courrier aux équipes enseignantes). Peyrehorade : trier, réorganiser le local de stockage coté GS. Evoquer le problème de stockage du matériel dans chaque classe avec le directeur? Sames : revoir l'aménagement des placards. trier désencombrer.		NL/SG JL/NL/EF	09/2025 09/2025		

UNITE DE TRAVAIL :

ATSEM

IDENTIFICATION DES RISQUES			Evaluation du risque		MAITRISE DU RISQUE		Niveau de risque	PLAN D' ACTIONS						
Risque/danger	ORIGINES (tâches, matériels, lieux...) et SITUATION DE TRAVAIL OBSERVEES (données chiffrées)	Dommmages potentiels	F	G	Moyens de prévention existants (technique, humain, organisationnel)	Niveau de maîtrise		Propositions de mesures de prévention	Coût prévisionnel	Référent(s)	Échéance	Date de réalisation effective	Motif de non réalisation	
Manutentions manuelles	Port des enfants. Port des enfants dans la douche si besoin. Manutention du matériel, du mobilier pour préparer les ateliers / activités. Montent et descendent les chaises pour nettoyer les tables et le sol. Manutention des lits empilables pour nettoyer les draps, pour nettoyer, désinfecter le sol. Rangement quotidien des lits car le dortoir est installé dans une salle de motricité. Port des seaux de ménage, les balais réservoir. Peyrehorade : rangement du matériel dans la salle d'activité fait par les ATSEM. équipements lourds stockés sur le dessus des étagères. Manque de rangement adaptés. Les agents doivent amener les conteneurs en bord de route : accès non praticable (1 marche). Les bâches des bacs à sable se remplissent d'eau.	TMS, douleurs dorsales	4	3	Si possible les agents restent à genoux ou s'assoient à hauteur des enfants pour les réconforter. Utilisation de couches culottes (pas besoin de plan de change). Matériels de poids limité. Nouveaux lits légers en plastique. Aide des enfants, des enseignants. Nouveaux meubles sur roulettes, les plus lourds ne sont pas déplacés. Aidés par les agents du ST pour bouger les meubles en été. Agents sensibilisés par un kinésithérapeute sur les gestes et postures. Utilisation de chariots pour le service. Utilisation de chariot de ménage. Les agents utilisent des balais réservoir pour nettoyer les sols (serpillères en nombre suffisant). Aspirateur pendant les vacances. Utilisation de pompes doseuses sur les bidons de 5L. Certains agents aidés par des agents mairie pour l'entretien des locaux. Les commandes sont rangées avec les autres agents et les enseignants. Les agents font régulièrement des formations et sensibilisation sur les gestes et postures. 1 diable à disposition à Orist. Orthevielle : chaises en plastique.	Quasi-totale	0.5	6	Lors du renouvellement des meubles et du matériel dans les classes et la salle d'accueil périscolaire, privilégier des équipements : - de poids léger, - facilement préhensible, - facilement déplaçable (par exemple : meubles de stockage sur roulettes), - avec des revêtements traités anti-bruit et avec des patins sur les pieds des chaises. Former les agents à la Prévention des Risques liés aux Activités Physiques et recycler tous les 24 mois. Peyrehorade : trier le matériel de la salle d'activité. Ajouter des rangements adaptés. Stocker les conteneurs plus près de la route ou aplanir le chemin d'accès.		NL SJ/NL/MM JL/NL JL/NL	suivi continu 12/2026 07/2025		

UNITE DE TRAVAIL :

ATSEM

IDENTIFICATION DES RISQUES			Evaluation du risque		MAITRISE DU RISQUE			Niveau de risque	PLAN D' ACTIONS						
Risque/danger	ORIGINES (tâches, matériels, lieux...) et SITUATION DE TRAVAIL OBSERVEES (données chiffrées)	Dommages potentiels	F	G	Moyens de prévention existants (technique, humain, organisationnel)		Niveau de maîtrise		Propositions de mesures de prévention	Coût prévisionnel	Référent(s)	Échéance	Date de réalisation effective	Motif de non réalisation	
Risque à l'activité physique	Utilisation du mobilier (tables et chaises) et des éviers adaptés aux enfants. Préparation des ateliers sur tables enfant. Aide au rangement des activités. Postures contraignantes : - lors de l'aide au déshabillage et au rhabillage des enfants - pour aider les enfants à se coucher - pour la remise en place des couchettes empilables, des lits superposés (Habas, Tilh) - pour la mise en place des draps et couvertures - lors du service des repas - préparation des activités sur du mobilier bas pour enfant - lors du nettoyage des salles : les agents passent le balais et lavent le sol - frotter les tables tachées - en début d'année plusieurs enfants de PS portent des couches. Certaines cours de récréation ont des bacs à sable. Orthevielle : balais réservoir lourd pour un agent avec douleur à l'épaule.	TMS, douleurs dorsales	4	3	Aide des enfants pour ranger. Evier à hauteur d'adulte. Alternance des tâches. Marge de manœuvre dans l'organisation du travail. Surveillance sieste : les agents ont des matelas, coussins de sol. Bancs, chaises ou tabouret à roulettes présents dans tous les toilettes. Nettoyage de tous les jouets pendant les vacances d'été dans les laves vaisselle ou lave linge ou dans l'évier. Si besoin, possibilité d'utiliser des plans de travail à hauteur d'adulte pour préparer les activités. Les agents sont accompagnés des agents communaux pour la surveillance du repas. Les agents incitent les enfants à être autonomes sur le temps du repas (se servent aident à débarrasser). Utilisation de tabourets à roulettes. Les enfants concernés portent des couches culottes, nettoyage debout pas besoin de plan de change. 1 Plan de change avec escalier intégré à Peyrehorade (TPS). Draps changés tous les 15 jours. Dans certaines classes les enfants portent des chaussons. Pouillon : les agents utilisent un seau double bac + presse manuelle et la centrale de dilution.		Partielle	0.75	9	Réaliser des essais avec des sièges avec assise adulte à roulettes et réglable à une hauteur d'enfants pour les accueils, les sanitaires et le service des maternelles le midi. Equiper les agents d'assises au sol pour la surveillance de la sieste. Faire des essais. Associer les agents au choix des équipements. Réaliser un échauffement préalable aux activités physiques. Former les agents à la Prévention des Risques liés aux Activités Physiques (PRAP SS) adaptée petite enfance et recycler tous les 24 mois. Equiper l'agent de lavette télescopique pour laver les tables basses. Si possible couvrir les tables lors d'activités salissantes (pour le nettoyage laisser poser le produit) : envoyer un mail aux ATSEM. Supprimer les bacs à sable. Privilégier les chariots de pré imprégnation pour l'entretien. Rappeler aux agents de bien régler les balais réservoir à la bonne hauteur. Former les agents à l'utilisation du matériel / techniques de nettoyage.		NL	07/2025		
										JL/NL	12/2026				
										JL/NL	12/2026				
										NL	07/2025				

UNITE DE TRAVAIL :

ATSEM

IDENTIFICATION DES RISQUES			Evaluation du risque		MAITRISE DU RISQUE			Niveau de risque	PLAN D'ACTIONS					
Risque/danger	ORIGINES (tâches, matériels, lieux...) et SITUATION DE TRAVAIL OBSERVEES (données chiffrées)	Dommages potentiels	F	G	Moyens de prévention existants (technique, humain, organisationnel)	Niveau de maîtrise			Propositions de mesures de prévention	Coût prévisionnel	Réfèrent(s)	Échéance	Date de réalisation effective	Motif de non réalisation
Risque biologique	Exposition à des agents infectieux et biologique. Contact avec du linge souillé. Nettoyage des sanitaires. Absence de blouse pour le ménage. Peyrehorade : école coté petits inondée. Les sols ont été refait mais humidité et champignons au sol. 1 seul point d'eau coté GS dans les toilettes adultes. Absence de VMC dans ces toilettes, dans le local de stockage. Pouillon : les agents se retrouvent à manger/faire leur pause dans la buanderie pour avoir un vrai temps calme (sans les enseignants). Sames : l'agent utilise des locaux communaux non chauffé, sans contrôle réglementaire, pour son temps de pause le midi.	Contamination directe/indirecte par des agents pathogènes	4	3	Lavage régulier des mains. Rappel des règles d'hygiène aux enfants. 1 douche dans chaque école. Utilisation de gants à usage unique en cas d'agents infectieux. Mise à disposition de gel hydroalcoolique. Aération, nettoyage et désinfection quotidienne des locaux. Les agents ont des blouses et des charlottes pour le service de la cantine. Armoire pour les blouses et chaussures dans les salles de restauration. Machines et sèche linge (ou étendoir) dans chaque école. Les agents ne vont pas dans les cuisines. Salle de repos à disposition des agents dans les écoles.	Quasi-totale	0.5	6	Proposer aux agents des tenues de travail adaptées (blouse pour les activités salissantes, pour le ménage). Renouveler régulièrement. Peyrehorade : assainir et changer le revêtement du sol. Etudier la possibilité d'ajouter une douche dans les toilettes des GS + une armoire fermée pour stocker le matériel de ménage.		JL/NL SG/EF NL/SG/EF	12/2026 09/2025 12/2025		
Risque d'incendie / explosion	Présence de matériel électrique. Sames : stockage dans un placard contenant l'armoire électrique.	Intoxication, brûlures, explosion	2	4	Vérification annuelle des alarmes incendie, des extincteurs et des BAES. Essai évacuation et points de rassemblement identifiés.	Quasi-totale	0.5	4	Recycler la formation manipulation des extincteurs (tous les 2 ans). Sames : vider le placard contenant l'armoire électrique.		NL/MM JL/NL	suivi continu 07/2025		
Risque lié à l'électricité	Utilisation d'appareil électriques. Utilisation de multiprises. Les agents actionnent le disjoncteur si besoin : absence de formation. Sorde : les agents allument la lumière du garage directement au disjoncteur.	Electrocution, électrisation	2	4	Vérification annuelle des installations électriques par un organisme agréé. Si besoin le service technique intervient, ou une entreprise.	Quasi-totale	0.5	4	Rappeler aux agents de ne pas toucher au tableau électrique : faire intervenir le service technique (ComCom, Mairie). Sensibiliser les agents au risque électrique. Limiter l'utilisation des multiprises. Si besoin faire remonter au ST le besoin d'ajouter des prises murales. Sorde : ajouter un interrupteur au garage.		JL/NL EF	01/07/2025		

UNITE DE TRAVAIL :

ATSEM

IDENTIFICATION DES RISQUES			Evaluation du risque		MAITRISE DU RISQUE		Niveau de risque	PLAN D'ACTIONS					
Risque/danger	ORIGINES (tâches, matériels, lieux...) et SITUATION DE TRAVAIL OBSERVEES (données chiffrées)	Dommages potentiels	F	G	Moyens de prévention existants (technique, humain, organisationnel)	Niveau de maîtrise		Propositions de mesures de prévention	Coût prévisionnel	Réfèrent(s)	Échéance	Date de réalisation effective	Motif de non réalisation
Risque lié aux équipements de travail	Utilisation d'équipements de travail coupants et brûlants (cutters, ciseaux, fours, plaques de cuisson, couteau de cuisine,). Peyrehorade : les agents préparent la soupe tous les vendredis pour les enfants (découpent les légumes, font cuire dans la salle de pause, transportent la soupe chaude à la cantine). Les agents doivent attacher tous les vélos ensemble avec une chaîne.	Traumatismes, TMS, sectionnement, plaie, contusions	4	2	Utilisation de fournitures de bureau adaptées aux enfants. Plusieurs trousse de secours mises à jour annuellement. Formation des agents aux gestes de premiers secours recyclés régulièrement (formation PSC1). Contrôle des équipements sportifs par une société extérieure avec dossier de vérification et d'entretien. Cantine : Gants anti chaleur. 1 monobrosse de la ComCom mise à disposition par le service technique. Peyrehorade : les agents utilisent un chariot de service pour transporter la marmite de soupe.	Quasi-totale 0.5	4	Réaliser un rappel annuel quant à la conduite à tenir en cas d'accident (utilisation registre SST...). Prévoir recyclage de la formation aux premiers secours (SST tous les 2 ans). Peyrehorade : Faire remonter les difficultés à l'équipe enseignante (utile de préparer la soupe?). Changer la chaîne et/ou étudier la possibilité de stocker les vélos dans un endroit fermé.		JL/SG nl/mm	suivi continu suivi continu		
Risque lié aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Utilisation et stockage de produits d'entretien : nettoyant et désinfectant pour le sol, pour les surfaces, produits WC. Absence de bac de rétention St Lon les Mines : produits rangés dans le local de stockage commun avec le matériel, les fournitures scolaires. . Absence de bacs de rétention. Absence de clé pour fermer le local. Absence de pompe doseuse. Produits ménagers du centre de loisir rangés sur une étagère dans la salle d'activité. Peyrehorade : coté GS produits d'entretien stockés dans le local de stockage très encombré.	Irritation, allergies respiratoire et cutanée, intoxication, brûlures, cancer	4	4	Nombre de produits utilisés limités. FDS à disposition. Rangement des produits dans des locaux ou armoires fermées. Pour certains agents sensibilisation aux produits utilisés réalisée par le fournisseur. Peyrehorade, Orist : FDS + fiche produit affiché sur la porte du placard. Au quotidien, rinçage des sols à l'eau et 1 fois par semaine ou au besoin lavage avec produit.	Quasi-totale 0.5	8	Transmettre une copie des FDS au médecin du travail. Se référer aux FDS pour le port des EPI, les précautions d'emploi et de stockage. Sensibiliser les agents aux risques liés aux produits. Formaliser des fiches par produit récapitulant le nom, le pictogramme de danger, les précautions d'emploi et de stockage, le port des EPI, la conduite à tenir en cas d'incident, ... Étiqueter les pulvérisateurs avec l'étiquette d'origine du produit. Eviter le transfert d'un bidon à un autre ou à défaut équiper les bidons de pompe de distribution. Stocker les produits : - dans un local ou une armoire fermé à clé et aéré - sur des étagères en matériaux adaptés (éviter le bois) avec bacs de rétention - en séparant les produits en fonction de leur incompatibilité et de leur classe de danger. Equiper les agents de chariot de pré imprégnation. Peyrehorade : Ajouter une armoire de rangement du matériel de ménage.		JL/NL NL NL/SG/EF	12/2026 12/2026 12/2025		

UNITE DE TRAVAIL :

ATSEM

IDENTIFICATION DES RISQUES			Evaluation du risque		MAITRISE DU RISQUE			Niveau de risque	PLAN D'ACTIONS					
Risque/danger	ORIGINES (tâches, matériels, lieux...) et SITUATION DE TRAVAIL OBSERVEES (données chiffrées)	Dommages potentiels	F	G	Moyens de prévention existants (technique, humain, organisationnel)	Niveau de maîtrise			Propositions de mesures de prévention	Coût prévisionnel	Réfèrent(s)	Échéance	Date de réalisation effective	Motif de non réalisation
Risque routier	Utilisation de véhicules personnels pour des formations, réunions, déplacements dans les écoles du territoire.	Accident, décès	2	4	Assurance collaborateur souscrite par la ComCom. Ordre de mission pour chaque déplacement. La ComCom a mis en place une charte d'utilisation du bus.	Quasi-totale	0.5	4	Sensibiliser / former les agents au risque routier professionnel (rappel du code de la route). Vérifier régulièrement le permis des agents (attestation sur l'honneur). Proposer aux accompagnateurs de bus la formation de la région (convention avec la région prévue).. Sensibiliser les enfants au comportement a avoir dans le bus.		SG	12/2025		
Risques psychosociaux	Gestion d'enfants avec un comportement difficile. Contact avec les parents parfois virulents. Disponibilité et vigilance constantes. Surveillance des enfants. Gestion des accidents et des incidents Gestion des enfants avec un PAI. Charge mentale. Collaboration avec le corps enseignant, changements réguliers pour certains agents. Certains locaux sont partagés avec le centre de loisir (Saint Lon les Mines, Pouillon, Peyrehorade) : utilisation de matériel différents, qui nettoie les classes? Sur certaines communes les agents souhaiterait plus de soutien des agents communaux. Peyrehorade : les agents vont participer au déménagement prévu pour les travaux de réfection du sol.	Stress, fatigue, agressions, conflits	4	2	Expérience et compétences professionnelles des agents. Fiches de poste et entretiens individuels. Echanges quotidiens avec le corps enseignant. Réunions régulières avec équipe enseignante. Présence en continu d'emploi civique qui aident les agents. Bonne entente entre les agents. Bonne communication avec les familles. Les agents font des formations régulières sur le comportement des enfants (troubles), la communication... Autonomie et confiance de la part des élus. Présence de plusieurs agents sur les temps périscolaires + agents mairies. Les agents sont informés des PAI. Dans certaines écoles possibilité pour les agents de changer de niveau chaque année (demande des agents). 1 référente ATSEM qui passe sur le terrain et fait le relais avec le bureau. Réunion de service 3 fois par an. Les agents ont des analyses de pratique avec une psychologue mise à disposition par la ComCom. Des rappel sur le comportement à l'école/dans le bus font fait tous les ans aux parents. Des feuilles de route sont mise en place pour faciliter les remplacements.	Partielle	0.75	6	Réaliser un diagnostic RPS. Continuer les formations métier régulières, si besoin proposer aux agents des formations, gestion des conflits, communication bienveillante... Prévoir des réunions d'échanges entre les agents du service. Prévoir des temps d'échanges avec les agents communaux (1 réunion en début d'année?). Redéfinir qui fait quoi et qui utilise quoi avec les centres de loisir. Peyrehorade : tenir les agents informées de l'organisation du déménagement Sames : bien définir qui fait quoi (mairie? ComCom?).		SG/NL	07/2025		
Risques psychosociaux	Pouillon : le temps dédié au ménage a diminué pendant les vacances (de 22h à 6h). Les agents ne sont pas satisfaites de leur travail car ne peuvent plus faire de ménage en profondeur. Les agents surveillent et aident les PS à manger : 1 agent pour plus de 20 enfants.	Stress, fatigue, agressions, conflits	4	2	Pour les agents qui sont passés de commune à ComCom : meilleure écoute, plus de contact. Pouillon : Agent commune fait le service des repas.	Partielle	0.75	6	Pouillon : revoir l'organisation du ménage. Représicer aux agents la mise à disposition par la ComCom de la monobrosse, l'entreprise passe tous les ans pour nettoyer les vitres. Etudier la possibilité d'ajouter des animateurs pour la surveillance du repas.					

UNITE DE TRAVAIL :

ATSEM

IDENTIFICATION DES RISQUES			Evaluation du risque		MAITRISE DU RISQUE			Niveau de risque	PLAN D'ACTIONS					
Risque/danger	ORIGINES (tâches, matériels, lieux...) et SITUATION DE TRAVAIL OBSERVEES (données chiffrées)	Dommages potentiels	F	G	Moyens de prévention existants (technique, humain, organisationnel)	Niveau de maîtrise			Propositions de mesures de prévention	Coût prévisionnel	Référent(s)	Échéance	Date de réalisation effective	Motif de non réalisation
Travail isolé	Dans les lieux d'accueil, les agents sont seuls le matin et/ou le soir. Labatut : l'agent est seule le soir pour le ménage des classes.	Traumatismes corporels et psychologiques	3	3	Les agents sont seuls le matin 45 minutes maximum et le soir 15 minutes après le départ du dernier enfant. Labatut : présence des agents mairie dans l'autre partie du bâtiment.	Quasi-totale	0.5	4.5	Identifier les situations d etravail isolé. Mettre en place une procédure de gestion du travail isolé. Labatut : Etudier la possibilité de revoir l'heure de ménage des classes.		JL/NL	12/2026		
Travail isolé	Saint Lon les mines : l'agent est seule pendant 1h30 dans le bâtiment pour surveiller la sieste (17 enfants).	Traumatismes corporels et psychologiques	3	3	Autres agents et enseignantes présentes dans la structure. Remonté sur le registre SSE : nouvelles consignes mises en place (appeler la cantinière).	Quasi-totale	0.5	4.5	Mettre en place une procédure de gestion du travail isolé. Vérifier que la procédure est affichée et respectée. Prévoir réunion avec la mairie l'équipe enseignante, NL et SG pour organiser le temps entre midi et deux.		SG/NL	01/07/25		
Travail sur écran	Orist : 1 agent (directrice périscolaire) a son bureau installé dans une salle d'activité inutilisée : absence de bureau et de fauteuil adapté (chaise et table).	Fatigue visuelle, maux de tête, TMS, troubles vasculaires	4	2	L'agent a un espace de travail dédié (de l'espace et des rangements). L'agent passe maximum 1h par jour à son bureau.	Quasi-totale	0.5	4	Equiper l'agent d'un bureau et d'un fauteuil adapté.		JL/NL	01/07/25		